

Résolution finale 35ème EUCOCO Barcelona 2009

La 35^{ème} Conférence des comités de soutien au peuple sahraoui (EUCOCO) s'est réunie les 20, 21 et 22 novembre 2009 à Barcelona (Espagne). Elle a enregistré la participation de 530 délégués venant de 38 pays (1) de l'Europe, l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Asie.

La Conférence a réaffirmé que le référendum d'autodétermination est la seule issue au conflit du Sahara occidental et appelle l'ONU à mettre en œuvre sans délais l'application des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale des Nations Unies relatives au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui en lutte pour son indépendance. Les travaux de cette 35^{ème} Conférence EUCOCO se sont déroulés dans ce cadre.

La Conférence rappelle que le Sahara occidental n'a jamais été un territoire marocain. Elle appelle la communauté internationale à mettre fin immédiatement à l'occupation marocaine du territoire sahraoui. Toutes les forces démocratiques de par le monde doivent être mobilisées pour exiger l'arrêt immédiat de la répression féroce dont sont victimes les populations civiles sahraouies, pour que cesse l'exploitation des ressources naturelles et que soient démantelés les 2.700 km de murs marocains en territoire sahraoui.

La Conférence salue la résistance sahraouie, en particulier, la grève de la faim engagée par Aminatu Haidar à Lanzarote dont elle exige le droit au retour dans son pays, le Sahara Occidental. Elle demande avec force la libération immédiate des sept défenseurs sahraouis des droits de l'homme, détenus à Casablanca de même que la libération de tous les autres militants détenus dans les différentes prisons marocaines. La Conférence a décidé d'envoyer dès lundi 23 novembre une délégation conduite par Carmelo Rodriguez à Lanzarote pour rencontrer Aminatu Haidar.

Le président de la RASD Mohamed Abdel Aziz a participé à la clôture des travaux de la 35eme conférence. S'adressant aux participants, il s'est félicité de l'élargissement de l'EUCOCO aux pays frères d'Afrique et d'Amérique latine venus à Barcelone pour réaffirmer leur soutien à la cause sahraouie.

Le président Abdel Aziz a salué le mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui qui n'a de cesse de se développer et se diversifier. Le président a réaffirmé la volonté et la détermination du peuple sahraoui à intensifier sa lutte jusqu'à parachever ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance.

La 35^{ème} Conférence a approuvé les conclusions des travaux des onze ateliers (2) qui ont défini le contenu et les propositions de travail pour l'année 2010. Ils chargent la Task Force de l'EUCOCO d'établir dans les plus brefs délais, sur base de ces propositions, un calendrier et un programme de travail commun permettant de coordonner une action efficace de la solidarité internationale avec la lutte du peuple sahraoui.

La 35eme conférence salue l'effort continu réalisé par le comité algérien de solidarité et par l'Algérie pour la réalisation des droits du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elle appelle tous les participants à se mobiliser pour la réussite de la Conférence des Villes jumelées qui aura lieu à Alger les 12 et 13 décembre 2009.

La 35eme Conférence EUCOCO s'est particulièrement occupée du travail à engager en direction des Nations unies et de l'Union européenne.

La 35eme Conférence charge la Task Force de l'organisation et de la mise en oeuvre de contacts avec l'ONU, son Secrétaire Général, son envoyé spécial et ses instances concernées par le Sahara occidental. Le travail en direction de la IVème Commission sera développé par l'envoi d'un nombre important de pétitionnaires et complété par un programme de prises de contacts avec les membres du Conseil de Sécurité, avec la présidence de l'Assemblée Générale et les représentations permanentes de nos différents pays.

Les comités de soutien et l'ensemble des participants à la 35eme Conférence renforceront la campagne pour l'observation et la protection des Droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et pour que le mandat de la MINURSO soit élargi

à la protection des civils sahraouis dans les territoires occupés afin que leur soit assuré l'ensemble de leurs libertés fondamentales.

La Conférence appelle le Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies à organiser une nouvelle commission d'enquête du Haut Commissaire des Nations unies pour les Droits de l'Homme au Sahara Occidental et à rendre public le rapport qui sera élaboré à cette occasion.

Par ailleurs, la Conférence appelle les organisations onusiennes à s'acquitter de leurs mandats humanitaires pour que l'aide apportée aux réfugiés sahraouis soit améliorée en quantité et en qualité.

En ce qui concerne l'Union Européenne, la Conférence appelle la Task Force à assurer, en coordination avec le Front Polisario, l'organisation d'une action concertée pour dénoncer les accords de coopération renforcée entre l'UE et le Maroc car ce pays viole les principes mêmes des accords d'association euro-méditerranéens au terme de l'article 2 relatif au respect des Droits de l'Homme et de la démocratie pour la paix.

A l'occasion de la présidence européenne de l'Espagne durant le premier semestre 2010, la Conférence appelle les comités à faire pression sur l'Espagne et lui rappeler ses obligations en tant que puissance coloniale. Ils demandent dès à présent que la question du Sahara occidental soit inscrite à l'agenda européen. La Conférence engage l'ensemble des participants à participer au travail de lobby indispensable auprès du Parlement Européen pour que celui-ci se préoccupe davantage de la sauvegarde des droits civils et politiques de l'ensemble des citoyens sahraouis, qu'il dénonce la répression dont ils sont victimes dans la zone occupée par le Maroc. De même pour qu'il soit attentif à la négociation relative à l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc qui doit être limité aux zones maritimes marocaines exclusivement.

La 35eme Conférence appelle ECHO à accroître l'aide et son budget consacré aux produits alimentaires complémentaires destinés aux réfugiés sahraouis et pour la constitution d'un stock de sécurité de 3 mois. La Conférence appelle les pays membres de l'UE à contribuer de manière significative à l'aide humanitaire pour les réfugiés sahraouis.

La Conférence accueille très favorablement la proposition des délégués de l'Amérique latine de l'organisation d'une conférence latino-américaine de soutien au peuple sahraoui en 2010.

La Conférence se félicite de la création de l'intergroupe parlementaire international « Paix et liberté pour le Peuple Sahraoui ».

Les participants à la 35^{ème} Conférence adressent leurs vifs remerciements à l'ACAPS, aux bénévoles, aux sponsors et aux membres de la F.E.D.I.S.S.A.H., pour la convivialité dans l'accueil et la parfaite organisation des travaux de cette importante réunion.

La 35^{ème} Conférence charge la Task Force d'élaborer des programmes d'action de mise en œuvre de ces différentes résolutions et recommandations adoptées en conclusions des travaux des ateliers et de lui en faire rapport lors de la 36^{ème} EUCOCO qui aura lieu au Mans (France) les 29, 30 et 31 octobre 2010.

La Conférence a décidé d'adresser des messages au Président des Etats-Unis, au Secrétaire Général des Nations Unies, au Président en exercice de l'Union Européenne, au Président en exercice de l'Union Africaine et au président du gouvernement de l'Espagne

Fait à Barcelona le 22 novembre 2009

Vive la lutte du peuple sahraoui pour le droit à l'autodétermination et à l'indépendance

Vive le Front Polisario

Vive la solidarité internationale

(1)Algérie, Mexique, Afrique du Sud, Panama, Angola, Cuba, Namibie, Venezuela, Mozambique, Brésil, Nigeria, Colombie, Mauritanie, Nicaragua, Sénégal, Chili, Mali, Salvador, RASD, Costa-Rica, Russie, Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Belgique, France, Italie, Espagne, Portugal, Suède, Grande-Bretagne, Danemark, Norvège, Suisse, Allemagne, Finlande, Australie, Timor Est.

(2) Action politique, information et territoires libérés ; droits de l'homme et territoires occupés ; aide humanitaire, alimentaire, santé, non-alimentaire ; ressources naturelles ; syndicats ; jeunesse et sport ; femmes ; éducation et formation ; culture et patrimoine ; juristes ; parlementaires.